

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 08 juillet 2021



L'an Deux Mil Vingt et Un, le huit juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la commune de LA FLOTTE, dûment convoqué en session ordinaire salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul HERAUDEAU, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2021

PRÉSENTS :

M. HERAUDEAU Jean-Paul, Mme BERGERON Annie, M. ZELIE Roger, M. MENANTEAU Joël, Mme CONSTANCIN Béatrice, M. TIVENIN Bernard, Mme SUREAU Valérie, M. RACAUD Alexandre Mme LACOMBE Armelle, M. PINAUD Daniel, Mme DUPEUX Marie-France, M. BOUCHER Hervé, Mme FAILLERES Céline, M. MERCIER Mickaël, M. SALEZ Patrick, M. BERTHOMES Simon-Pierre, Mme VANOOST Maryse.

ABSENTS/EXCUSÉS :

Mme BICHON Véronique qui donne pouvoir à Mme LACOMBE Armelle
Mme GROS Marie qui donne pouvoir à Mme BERGERON Annie
M. LE CORRE Lionel qui donne pouvoir à M. BOUCHER Hervé
Mme PERRAIN Véronique qui donne pouvoir à M. MENANTEAU Joël
M. SONDAG Loïc qui donne pouvoir à Mme SUREAU Valérie
Mme MASON-TIVENIN Isabelle qui donne pouvoir à M. SALEZ Patrick

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme DUPEUX Marie-France

N° 2021-077

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

OBJET : ALSH : TARIFS 2021-2022

Mme Annie BERGERON, Adjointe, expose : En 2020, le Conseil Municipal n'avait pas souhaité augmenter les tarifs 2020-2021 en raison de la situation sanitaire lié à la Covid 19. Elle propose qu'il en soit de même pour l'année scolaire 2021-2022. Toutefois, elle précise que la grille de quotient familial périscolaire de la CAF a été modifié et qu'il convient de reporter ces changements sur la grille tarifaire de l'ALSH (1100 au lieu de 5500) telle que décrite dans les tableaux ci-dessous :

Périscolaire

Nb d'enfants	Matin ou soir			Matin / Soir			Garde occasionnelle
	mois			mois			
Quotient familial	De 0 à 760	De 761 à 1100	Plus de 1100	De 0 à 760	De 761 à 1100	Plus de 1100	Par enfant
1 enfant	22,50 €	28,50 €	29,50 €	31,50 €	37,50 €	38,50 €	4,50 €
2 enfants	34,00 €	43,00 €	44,00 €	50,00 €	57,00 €	58,00 €	4,50 €
3 enfants	40,50 €	51,50 €	52,50 €	58,50 €	65,50 €	68,50 €	4,50 €
	forfait à c/5jours	forfait à c/7jours	forfait à c/7jours	forfait à c/4jours	forfait à c/6jours	forfait à c/6jours	à la présence

Mercredis
et vacances

	Quotient familial	De 0 à 400	De 401 à 760	De 761 à 1100	Plus de 1100
1/2 journée	La Flotte	3,00 €	5,50 €	7,50 €	9,50 €
	Hors	6,50 €		10,50 €	
Journée	La Flotte	4,50 €	7,50 €	10,50 €	12,50 €
	Hors	8,50 €		15,50 €	

**Horaire de
dépassement**

6 € (Forfaitaire)

Sorties

île de ré 4 €

hors île de ré 6 €

Restaurationtarif unique la
flotte 3,00 €

hors la flotte 3,50 €

exceptionnelle/entrée 10 €

mini camp 3 jours 35 €

camp plus de 3 jours 40 €

**Ateliers du
mercredi :**

	Annuel	Trimestriel	A la séance
Inscrit :			
à l'année à l'ALSH	/		2 €
atelier uniquement	105 €	35 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- VALIDE les tarifs actualisés tels que décrits dans les tableaux ci-dessus et leur APPLICATION à compter du

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme, le

Le Maire,

Jean-Paul HERAUDEAU



certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de l'affichage le